

**JOURNEE QUALIFICATIVE COUPE DE FRANCE
AVEC ÉPREUVES OUVERTES AUX INDIVIDUELS**

Qualification critérium de spécialités : Haies, Sauts et Lancers
Dimanche 01 Octobre 2023 au Stade Paul Rébeilleau
(53 av. Jacques Cœur, 86000 Poitiers)

Horaire	Courses	Jury Saut 1	Perche	Jury Saut 2	Jury Lancer 1	Jury Lancer 2
12h15	Confirmation des engagements - Mise en place du jury					
13h00	110 haies M (0,99 cm)	Longueur F	Perche F	Hauteur M	Marteau F/M	Disque F
13h30	100 haies F (0,76 cm)					
14h00	4 x 100 m M					
14h30	4 x 100 m F					
15h00	4x200 m F/M/mixte					
15h30	800 m M	Triple saut M	Perche M	Hauteur F	Poids F/M	Javelot M
15h50	800 m F					
16h10	1000 m M					
16h30	1000 m F					
16h50	400 M					
17h10	400 F	Longueur M		Triple saut F	Javelot F	Disque M
17h35	Medley court F/M/mixte					
18h05	Medley long F/M					

HORAIRES MODIFIABLES EN FONCTION DES ENGAGÉS

Engagements sur le site de : <http://cd86.athle.com> Avant la date Limite du Jeudi 28 Septembre 20h00 (Pas d'engagement sur place).

Officiels à envoyer auprès isidore.athle86@orange.fr pour le jeudi 28 septembre 20h00.

Quota : – De 3 à 6 athlètes : 1 officiel
De 7 à 12 athlètes : 2 officiels
De 13 à 20 athlètes : 3 officiels
De 21 à 35 athlètes : 4 officiels
De 36 et plus : 5 officiels

Règlement :

[Retrouvez ci-dessous le lien vers le règlement de la Coupe de France 2023 :](#)

https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=%2FReglement%2Flivret_2024_hivernal.pdf&fbclid=IwAR2UcW0FhZV kO8wLyMd_aCM54tgR3UJ1ISEKjkX6eXbcn-LTlzOGI7T2yR4

Montées de barres (prévisionnel) :

Perche F : 1m80, 2m00, 2m20, 2m40, 2m55, 2m70, 2m85, 3m00, 3m10 puis 10cm en 10cm.

Perche M : 2m00, 2m20, 2m40, 2m60, 2m80, 3m00, 3m15, 3m30, 3m45, 3m60, 3m75, 3m90, 4m05, 4m20, 4m30 puis 10cm en 10cm.

Hauteur F : 1m20, 1m25, 1m30, 1m35, 1m40, 1m44, 1m48, 1m52, 1m55 puis 3cm en 3cm.

Hauteur M : 1m40, 1m45, 1m50, 1m55, 1m60, 1m64, 1m68, 1m72, 1m75 puis 3cm en 3cm.

Attention : Les licences 2023/2024 doivent être à jour au plus tard la veille de la compétition. Le changement de catégorie a eu lieu le 1er septembre !

Autre information : La composition d'équipe relais ou critérium ne peut comprendre qu'un seul athlète étranger/muté.